

## Afssaps

# Opération transparence

Pour la première fois, l'Agence ouvre grand les portes de ses commissions d'AMM. À la clef, quelques débats saignants.



2011 Afssaps  
La commission d'AMM en plein débat © D.R.

**A**voté ! Les experts de l'Agence, tant décriés depuis le scandale du Mediator, ont suspendu l'AMM de la trimétazidine. Vingt-deux voix contre, zéro voix pour, le cas de cette molécule des laboratoires Servier a été plié rapidement. Ce qui a donné lieu à quelques *mea culpa* étonnants : « *Pressés par le temps, nous prescrivions quelque chose qui ne fait pas de mal dans les cinq dernières minutes de la consultation (...). Nous renouvelions les ordonnances*

*sans réévaluer le bénéfice du traitement tous les trois mois* », s'excuse presque Olivier Réveillaud, généraliste et membre du groupe de travail ORL. Le débat s'est aussi porté sur le grand absent du jour : le laboratoire. « *Comment est-il possible que nous ne puissions pas avoir accès aux protocoles [des essais cliniques, NLDRI], même pour des études qui se passaient il y a seulement 10 ou 15 ans ? C'est invraisemblable !* », s'empare ainsi Bertrand Diquet, pharmacologue et expert. « *On se doute bien tous de la réponse, le protocole n'a pas été respecté. Si on comparait le protocole aux résultats, on trouverait des choses bizarres, c'est évident* », abonde, un rien désabusé, Jean-François Bergmann, vice-président de la commission d'AMM. Le grand débattage ne fait que commencer. ■

Laurent Simon

### NOTABENE

Les vidéos sont consultables sur [le site de l'Afssaps](#). Elles resteront en ligne trois mois puis seront archivées.

## soins

### Les médecins entrent en gare

La SNCF envisage d'accueillir des médecins, des dentistes, des kinésithérapeutes, des centres de santé et des laboratoires d'analyses médicales à proximité des quais. Le premier contrat du genre a été signé avec la mairie d'Héricy (Seine-et-Marne) le mois dernier. Des laboratoires d'analyses doivent ouvrir dans la gare du Nord (Paris) et dans la gare Saint-Charles (Marseille), et des centres de santé sont d'ores et déjà prévus à Lyon-Part-Dieu, Lille-Flandres et à la gare Saint-Lazare (Paris). ■

## sécurité

### Signature d'un protocole national

La FSPF et l'ensemble des syndicats des professions de santé ont signé mercredi un protocole d'accord national pour la sécurisation de leur exercice. Interlocuteurs particuliers au sein des commissariats de police, dépôts de plaintes facilités, diagnostics de sûreté, diffusion de guides sur la conduite à tenir, voire vidéo-protection à proximité des pharmacies... Le dispositif prévu est large et doit maintenant être mis en place. Même si sept Ordres, dont celui des pharmaciens, ont refusé de parapher le texte. ■

## FILD'ACTU

### ■ 21/04/11 COMPLÉMENTAIRE

Le nombre de bénéficiaires de l'aide pour l'acquisition d'une complémentaire santé (ou chèque santé) a progressé de 5,4 % en 2010, représentant au total 633 000 personnes.

### ■ 19/04/11 VIGILANCE

L'Afssaps met en garde prescripteurs et pharmaciens contre la possibilité d'un risque accru de cancer de la vessie chez des patients diabétiques traités par pioglitazone (Actos, Competact). Mais en attendant les résultats d'une étude fin mai, il n'y a pas lieu de cesser la délivrance.

### ■ 15/04/11 REMBOURSEMENT

La FSPF dénonce le déremboursement des sets de pansements par l'Assurance maladie : « *L'arrêt de leur prise en charge est susceptible d'exclure des patients de leur bénéfice et induit un risque de détérioration de la qualité des soins* », précise un communiqué.

### ■ 15/04/11 ONDAM

Les premières analyses du Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'Assurance maladie indiquent que l'Ondam a été respecté en 2010. « *Les dépenses pourraient même avoir été légèrement en-deçà de l'objectif fixé à 162,4 milliards d'euros.* »

### ■ 14/04/11 CONVENTION

La CSMF et le SML ont quitté la table des négociations engagées avec l'Uncam en vue de la future convention médicale. Les deux syndicats refusent la présence d'internes dans la délégation d'un troisième syndicat, MG-France.

### ■ 14/04/11 ALLERGIES

Trois députés ont créé un comité parlementaire du suivi du risque d'ambrosie, plante très allergisante. La Direction générale de la santé a de son côté mis en place un observatoire.

### ■ 14/04/11 DÉMOGRAPHIE

Un arrêté va redéfinir les critères de zonage des médecins, pour aider à définir les zones en sous-densité médicale et réguler l'octroi d'aides pour les professionnels libéraux. L'arrêté s'appliquera à compter de fin 2011.